

Monsieur;



Après la requeste de Mess^{rs} Les Amb^s qui vous
supplient très humblement de vouloir accompagner
la bonne cause de ces pources de réaliser de vos
meilleures adresses, il m'en riske un autre en particulier
qu'il vous plaise ne prendre à desdain si je manque
au devoir de vous en aller faire le message en
personne. La consideration de vos grands affaires,
et celle de mes petits occupations, quoy que pour
le present très pressées, m'en promettent l'excuse
en vostre bonté et discrétion, qui par tant de
plus grandes preuves m'ont obligé et obligeront
pour jamais de tascher à vous faire connoître
que je suis

Mons^r

Mess^{rs} Les Amb^s attendent
impatiemment les Copies qu'il vous
a pleu leur promettre. Pour avoir
sur quoy fonder leur despes. de m^{rs}. V^{rs} pl^z vous le
rim. montr^a en leur nom, et si en me charge de plus
de vous le recommander pressément.

Vostre humble
Servit^r

180

105

A Monsieur

Mons. de Conway. C^{hr}
Premier Secrelair. d'Etat; et
du Conseil Privé de S. M^{te}. L^z
En Cour.

St. Constantine Huygens

1627/8/1